
Directeur de soins ENSP

Métier

- Secteurs d'activité

Ils sont chargés de la coordination générale des activités de soins, de la direction du service de soins infirmiers, de la direction des activités de rééducation, de la direction des activités médicotéchniques et de rééducation.

- Diplôme reconnu

Les lauréats des concours externe et interne choisissent selon leur ordre de mérite un poste parmi la liste des postes qui leur est proposée; ils sont nommés stagiaires et doivent suivre, au cours de leur année de stage, une formation d'une durée totale de douze mois comprenant :

Un cycle de formation d'une durée de neuf mois effectués à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique.

Un stage pratique d'une durée de trois mois dans leur établissement d'affectation.

- Conditions de travail

Les directeurs des soins exercent leurs fonctions dans les établissements publics de santé, les syndicats interhospitaliers, les hospices publics et les Maisons de retraite publiques, dont l'emploi de chef d'établissement est occupé par un directeur d'hôpital ou dans le cadre d'une direction commune occupée par un directeur d'hôpital.

- Perspectives de carrière

Le corps des directeurs des soins est classé dans la catégorie A et comprend deux grades :

- le grade de directeur des soins de 2ème classe,
- le grade de directeur des soins de 1ère classe.

- Qualités requises

- Conditions d'accès

Le concours externe sur épreuves est ouvert, à raison de 10 % du nombre total des places offertes aux deux concours, aux candidats du secteur privé titulaires du diplôme de cadre de santé appartenant à l'une des trois filières et ayant exercé l'une des professions appartenant à ces filières pendant au moins dix ans, dont cinq ans d'équivalent temps plein en qualité de cadre.

Le concours interne sur épreuves est ouvert, à raison de 90 % du nombre total des places offertes aux deux concours, aux cadres supérieurs de santé des trois filières et aux cadres de santé de ces mêmes filières comptant, au 1er janvier de l'année du concours, au moins cinq ans de services effectifs dans ce grade.

- Formation conseillée

Etudium vous aide à réussir votre concours :

- Délai de réception de votre test d'évaluation : 24h par mail et 48h par courrier postal.
 - Délai de correction : 3 jours par mail et une semaine par courrier postal.
- Chaque correction est effectuée par un expert du cadre d'emploi.
- Durée de formation : parcours de formation établi dès votre inscription en fonction de votre date de concours.
 - Garantie d'un programme personnalisé en fonction de votre niveau.
 - Suivi pédagogique assuré par des experts des concours.